

# PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE

## PARC AHUNTSIC

Rapport  
Jeudi le 20 décembre 2018



**B3** paysage  
interdisciplinaire

Ahuntsic-Cartierville  
**Montréal** 

## **Références cartographiques**

---

Les fonds de plans sont composés des documents suivants :

- Plan topographique (partie nord, nord-est du parc), réalisé par Gascon A-G. inc. complété le 17 avril 2014  
(nom de fichier : Plan topographique\_Parc Ahuntsic.dwg);
- Plans d'aménagement d'une aire d'exercice pour chiens - Parc Ahuntsic, émis pour construction au mois de septembre 2014  
(nom de fichier : plan ahuntsic tqc.dwg);
- Plans d'aménagement d'une aire d'entraînement - Parc Ahuntsic, émis pour construction au mois de juin 2016  
(nom de fichier : S-AC-2016-009 AH +@mis pour construction pour TQC.dwg);
- Plan topographique, réalisé par Gascon A-G. inc. complété le 23 août 2017  
(nom de fichier : MG\_14560\_Plan topographique.dwg);
- Extraction de la base des réseaux d'eau : Arrondissement Ahuntsic / Cartierville, préparée par l'équipe de mise à jour des réseaux d'eau, le 17 février 2011  
(nom de fichier : Ahuntsic-Cartierville- EGOUT ET AQUEDUC.dwg);
- Extraction lampadaires\_cables Ahuntsic-Cartierville, en date du 20 janvier 2017  
(nom de fichier : extraction lampadaires\_cables Ahuntsic-Cartierville 2017-01-20 v2004.dwg);
- GAZMETRO Ahuntsic-Cartierville  
(nom de fichier : GAZMETROahuntsic-cartierville.dwg).

L'orthophoto utilisée est composée des tuiles suivantes :

- 291-5045\_avril13\_rgb\_12cm.jpg;
- 291-5046\_avril13\_rgb\_12cm.jpg;
- 292-5045\_avril13\_rgb\_12cm.jpg;
- 292-5046\_avril13\_rgb\_12cm.jpg.

## **Référence photographique**

---

Les photos utilisées sont la propriété de B3 inc. (sauf indications contraires) et proviennent des visites de terrain du :

- 23 novembre 2017;
- 28 novembre 2017;
- 6 décembre 2017.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. L'ÉNONCÉ DU PROJET</b> _____	<b>4</b>	<b>4. LES CRITÈRES DE PERFORMANCE</b> _____	<b>40</b>	
1.1 La description du projet _____	4	4.1 Exigences générales _____	40	l'arrondissement)
1.2 La méthodologie _____	4	4.2 Exigences techniques _____	40	6.15 Identification des arbres à abattre (fourni par l'arrondissement)
1.3 L'échéancier et le budget de réalisation _____	4			6.16 Bibliographie
1.4 Les enjeux _____	5	<b>5. L'ORDONNANCEMENT DES TRAVAUX</b> _____	<b>43</b>	
1.5 La vision _____	5	<b>6. LES ANNEXES</b>		
1.6 Le concept _____	5	6.1 Plan de démolition des sentiers et infrastructures		
<b>2. LE CONTEXTE</b> _____	<b>6</b>	6.1 Réseaux de services publics		
2.1 Localisation _____	6	6.2 Plan topographique, réalisé par Gascon a-g. inc. (2017)		
2.2 Gabarit de rues _____	7	6.3 Scénario d'aménagement – Perspectives		
<b>3. LES INTERVENTIONS ET LES CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT</b> _____	<b>8</b>	6.4 Inventaire des sentiers et accès existants		
3.1 Le plan des interventions et les solutions _____	8	6.5 Inventaire des zones programmatiques existantes		
3.2 Les sentiers _____	10	6.6 Inventaire du mobilier existant		
3.3 Les entrées _____	12	6.8 Inventaire du couvert arborescent existant		
3.4 La canopée _____	30	6.9 Référence historique		
3.5 L'étang et la placette _____	32	6.10 Rapport des skateparks de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville par SpinWorks, juin 2018		
3.6 Le skatepark _____	34	6.11 Consultation publique sur le réaménagement et la mise en valeur du parc Ahuntsic, Rapport d'activité présenté à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, septembre 2017		
3.7 Les aires de jeux _____	36	6.12 Parc Ahuntsic/Étang et sentiers, Consultation publique, juin 2018		
3.8 Le terrain de baseball _____	38	6.13 Soirée de propositions et de discussions sur la mise en valeur du parc Ahuntsic, Rapport d'activité présenté à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Juillet 2018		
3.9 Le mobilier et les équipements _____	39	6.14 Identification des sentiers déneigés actuellement (fourni par		

# 1. L'ÉNONCÉ DU PROJET

## 1.1 La description du projet

Le client, la direction du développement du territoire de la division des études techniques de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville de la ville de Montréal, sollicite les services professionnels de B3 pour la mise en œuvre d'un cadre de référence pour la mise en valeur du parc Ahuntsic. B3 accompagne le client dans la définition et l'élaboration d'un programme fonctionnel et technique (pft) afin d'orienter la prise de décisions pour la planification et la direction que prend ce parc, contrat no SPGG2017-007.

Le mandat constitue un portrait de l'état actuel du parc, formule un énoncé de la vision adoptée pour son développement futur et élabore des propositions d'aménagements à planifier pour soutenir le parti d'aménagement.

Le présent mandat comprend :

- prendre connaissance des documents et informations soumis par le client;
- caractériser le territoire à l'étude;
- comprendre les besoins;
- présentation de l'analyse et des constats;
- cerner les enjeux;
- définir les orientations (vision, principes directeurs, objectifs);
- formuler les intentions d'aménagement;
- élaborer un plan d'action, prioriser les interventions;
- et se développe en trois volets :

### Volet 1 — Analyse et synthèse

Le volet 1 consiste à analyser et synthétiser l'information disponible fournie par le client. Le résultat de cette étape élabore les besoins en termes d'équipements, contexte du parc, circulation piétonne et cycliste, mobilier, accès, etc. selon une typologie d'espace développé en relation avec le contexte propre du site à l'étude;

### Volet 2 — Caractérisation et document d'orientation

Cette étape identifie et décrit les différentes problématiques. Elle définit la vocation du site, identifie les besoins et définit la structure de l'espace/répartition des fonctions. Les principes d'aménagement ainsi que les critères de design y sont élaborés. L'énumération des éléments à intégrer dans la conception du projet s'y trouve en fonction des superficies et des besoins, et sont illustrés par des schémas des liens désirés. De plus, les prescriptions techniques qui définissent les exigences ou performances minimales à respecter pour chacun des espaces s'y retrouvent.

### Volet 3 — Plan d'action des interventions projetées

Il s'agit d'études volumétriques programmatiques, scénario d'aménagement ou modèle de référence qui permettent la démonstration de la faisabilité du projet et des besoins définis. L'esquisse est utilisée pour définir un budget et la portée de l'intervention. La représentation de l'espace est illustrée en plan, coupe ou modèle 3d. L'estimation des coûts et le détail des coûts des divers items composants le scénario d'aménagement s'y retrouve ainsi qu'un échéancier de réalisation. Pour ce projet, le plan d'action comprend minimalement :

- un plan de consolidation des seuils avec croquis d'ambiance;
- un plan de hiérarchisation et de requalification des sentiers, voie piétonne et cyclable;
- un plan des interventions.

## 1.2 La méthodologie

Le travail se réalise à partir de deux activités de consultation de la population. Une première activité a eu lieu le 20 septembre 2017, l'Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a tenu une soirée de consultation sur l'aménagement du parc Ahuntsic.

Cet événement avait pour but dans un premier temps de présenter la localisation, les accès, les récentes réalisations, les enjeux et autres observations concernant le réaménagement du parc Ahuntsic. Dans un deuxième temps, les participants étaient invités à partager leurs suggestions et leurs commentaires pour améliorer leur expérience du parc.

La soirée d'information fut animée par l'agence Convergence qui a également été mandatée pour produire un rapport d'activité sur lequel les citoyens et les utilisateurs du parc ont pu se prononcer sur les éléments appréciés du parc et les éléments à améliorer ou à bonifier. Voir l'annexe 7.11.

Préalablement à la rencontre du 20 septembre, le Conseil Jeunesse Ahuntsic-Cartierville a procédé à des consultations ponctuelles auprès des jeunes du quartier pour recueillir leurs idées et commentaires.

Initialement, le mandat devait se réaliser sur une période de trois mois de novembre 2017 à février 2018. De façon progressive et selon un processus itératif qui se développe et progresse au cours des rencontres et qui implique parfois des retours en arrière afin de préciser, voir réajuster, l'expression d'un besoin qui avait été identifié dans une étape précédente, toujours dans une perspective d'obtenir une définition juste des besoins.

Le 12 juin 2018, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a tenu une deuxième soirée de propositions et de discussions sur l'aménagement du parc Ahuntsic. Cette activité avait pour objectif de présenter les intentions d'aménagement en lien avec les neuf recommandations émises lors de la précédente consultation publique et de recueillir les commentaires des citoyens sur l'aménagement de l'étang. Les participants ont été invités à partager des commentaires et à poser leurs questions aux représentants de l'arrondissement.

À la fin de la consultation, les participants ont été conviés à voter pour leur version préférée de l'aménagement de l'étang. Voir l'annexe 7.13.

Pour consolider l'ensemble de l'information qui se retrouve dans ce rapport, trois consultations terrain sont planifiées afin d'apporter des précisions; une visite terrain avec le client, tenu le 23 novembre et deux visites de site de l'équipe B3, les 28 novembre et 6 décembre 2017. Quatre rencontres de validations ont lieu les 23 novembre 2017, 12 décembre 2017, 18 janvier 2018 et 25 octobre 2018, un dépôt d'avancement à 100% le 8 novembre 2018, deux rencontres consultatives supplémentaires avec le client, les orientations retenues par les élus (e)s suite aux deux consultations publiques formulées dans deux communications en date du 13 juillet 2018 et du 16 novembre 2018, et les demandes d'ajustements supplémentaires après le dépôt d'avancement à 100% sont intégrées au rapport afin de livrer le produit du programme fonctionnel et technique du parc Ahuntsic souhaité par le client.

## 1.3 L'échéancier et le budget de réalisation

L'identification du début de la réalisation des plans et devis et des travaux sont prévus sur une période de 10 ans. L'ordonnement des travaux est décrit à la section 6 et le budget total de réalisation est de l'ordre de **11 285 953,27 \$** avant taxes.

## 1.4 Les enjeux

Les principaux enjeux sont formulés à partir des neuf recommandations ressorties de l'activité de consultation publique, par ordre d'importance :

**Sécuriser les accès aux parcs**, tant pour les piétons que les cyclistes. Plusieurs participants ont mentionné l'importance de sécuriser les pistes cyclables qui mènent au parc ainsi que l'accès par le boulevard Henri-Bourassa où les liens avec la station de métro doivent être facilités et valorisés ;

**Sécuriser l'intérieur du parc**, notamment la nuit, par un meilleur éclairage ;

**Conserver l'aspect naturel du parc**. Plusieurs participants souhaitent que la canopée soit conservée ou augmentée, que des fleurs sauvages soient plantées, que les espaces verts soient conservés et que la biodiversité soit favorisée ;

**Conserver l'étang et le mettre en valeur**. Plusieurs participants ont mentionné leur attachement à l'étang et insisté sur le fait qu'il confère au parc Ahuntsic un cœur, un aspect ressourçant et méditatif. La possibilité d'y aménager une patinoire en hiver a été soulevée à diverses reprises ;

**Conserver et améliorer la butte de glisse en y installant**, entre autres, des escaliers de part et d'autre ainsi qu'une aire de détente ;

**Favoriser l'aspect communautaire du parc**. Les participants souhaitent qu'il y ait plus d'activités organisées, tout au long de l'année (décoration à Noël, par exemple). Certains ont mentionné l'importance de créer des liens entre les différents aménagements afin de favoriser l'échange et la rencontre, et de s'inspirer du parc Jarry à cet égard ;

**Moderniser et réaménager le skatepark afin de le rendre plus attrayant et sécuritaire**.

S'inspirer du TAZ et ajouter des équipements pour les personnes plus âgées ;

**Réaménager les aires de jeux pour enfants** en rapprochant les différentes aires de jeux, en utilisant des matériaux naturels et en ajoutant des zones d'ombres ;

**Aménager des voies cyclables séparées des voies piétonnes**, notamment pour faciliter le transit d'est en ouest.

## 1.5 La vision

**L'énoncé de vision que les citoyens ont du parc Ahuntsic : Miser sur l'aspect naturel du parc en fonction de la diversité des utilisateurs, de la mise en valeur d'éléments existants et de la sécurité.**

## 1.6 Le concept

ACCUEIL/PARCOURS/DESTINATION  
SEUIL/CHEMINEMENT/ICONOGRAPHIE  
SIGNALETIQUE/SENTIER/BUTTE ET ÉTANG



Photo @ John Gollings

Melbourne, Australie  
Craigieburn Bypass Urban Design



Photo @ Kongjian Yi

Shenyang, Chine  
Shenyang Architectural U. Campus

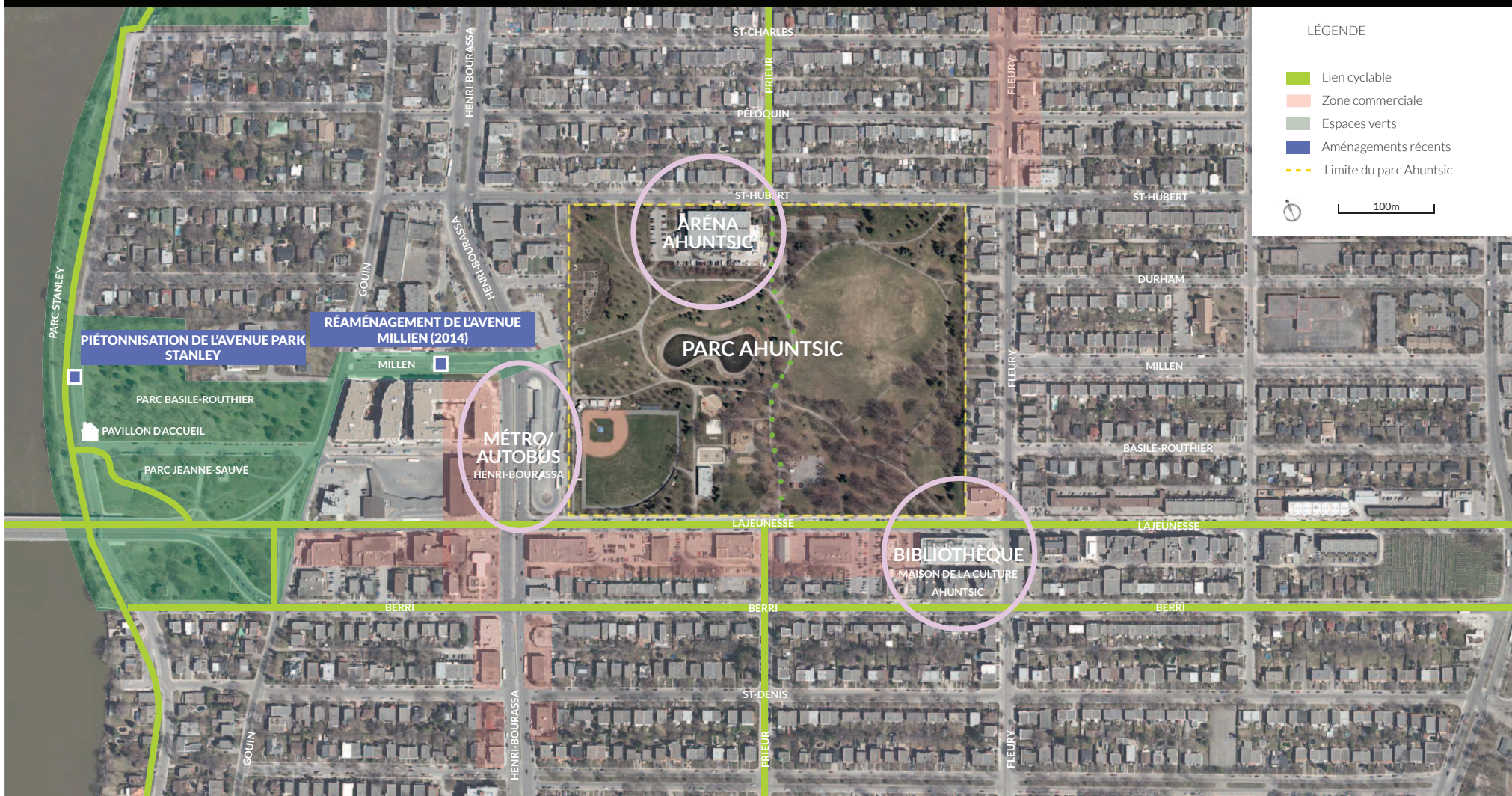


Photo @ George Heinrich

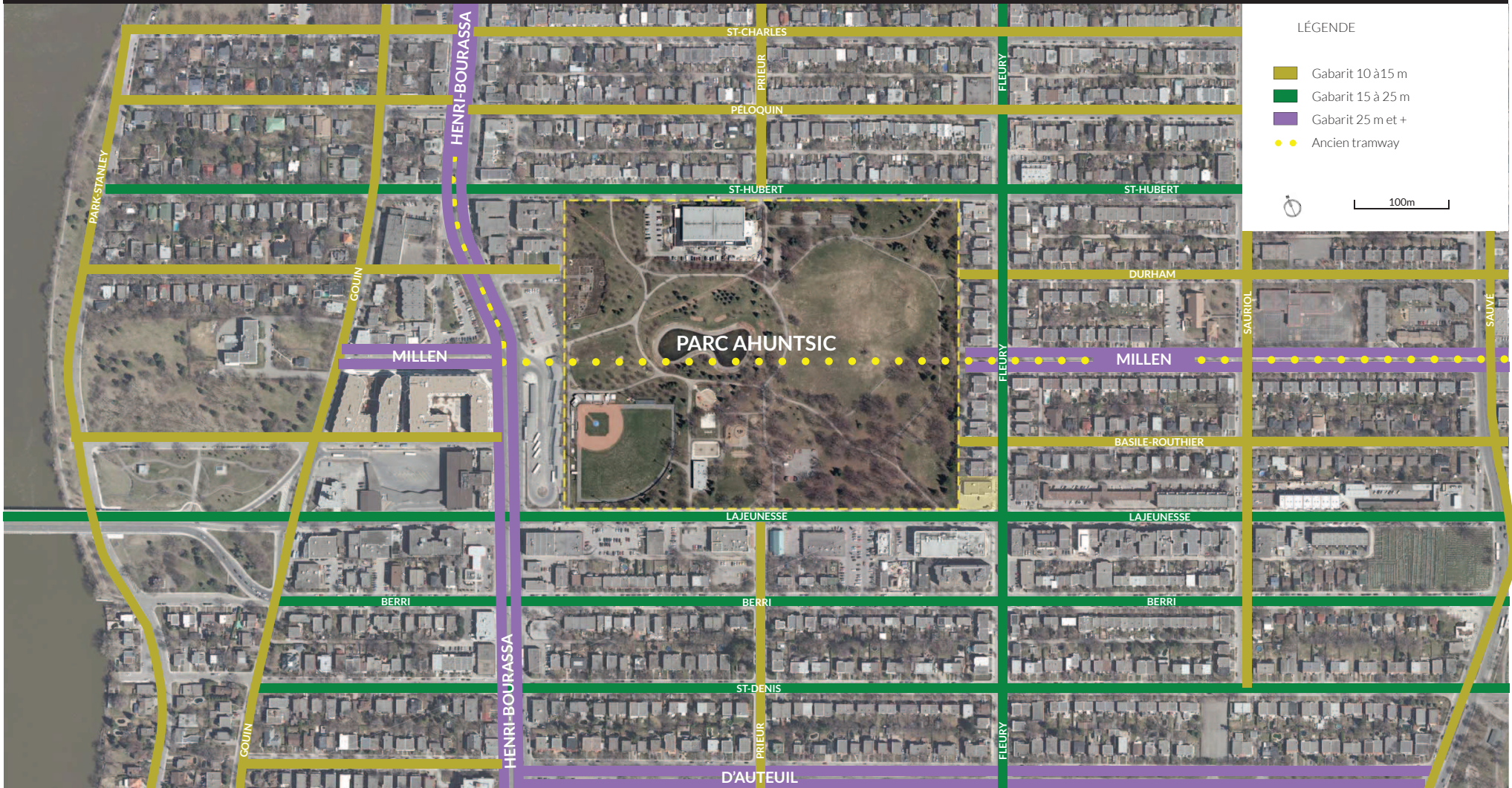
Golden Valley, États-Unis  
General Mills Corporate

## 2. LE CONTEXTE

### 2.1 Localisation

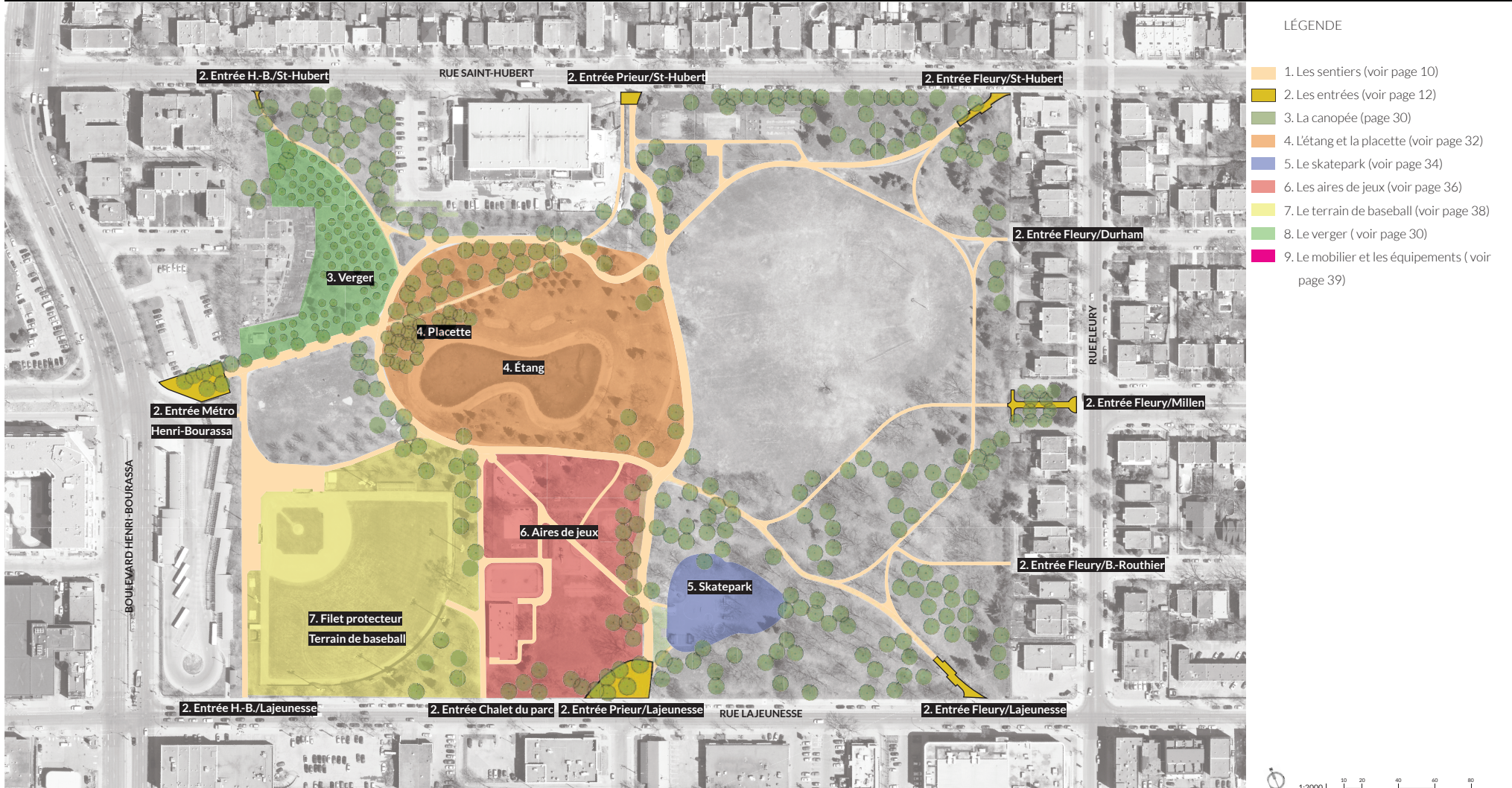


## 2.2 Gabarit de rues



# 3. LES INTERVENTIONS ET LES CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT

## 3.1 Le plan des interventions et les solutions





## Solutions

### 1. Les sentiers - Sécuriser l'intérieur du parc

*Aménager les sentiers pour le confort des usagers et éliminer les nuisances visuelles;*

### 2. Les entrées - Sécuriser les accès au parc, tant pour les piétons que les cyclistes

*Améliorer les accès piétons, les accès cyclables et les traverses afin de bonifier la signalétique et la visibilité;*

### 3. La canopée - Conserver et bonifier l'aspect naturel du parc

*Créer des ensembles qui bonifient le confort et le caractère singulier du parc;*

### 4. L'étang et la placette - Conserver l'étang et le mettre en valeur

*Établir l'étang comme une icône au cœur de la vie du parc;*

### 5. Le skatepark - Moderniser et réaménager le skatepark

*Bonifier les infrastructures;*

### 6. Les aires de jeux - Réaménager les aires de jeux pour enfants

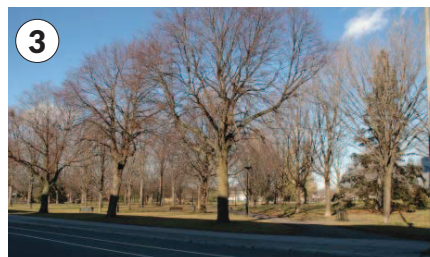
*Améliorer la qualité de l'aire de jeux pour enfants existant;*

### 7. Le terrain de baseball

*Ajouter un filet de protecteur en périphérie du terrain de baseball;*

### 8. Le mobilier et les équipements - Conserver et améliorer les espaces de rencontre

*Favoriser l'aspect communautaire du parc.*



Images de l'existant  
Image 5 de SpinWorks

### 3.2 Les sentiers



#### LÉGENDE

##### Sentiers asphaltés

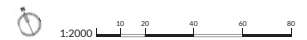
<span style="color: orange;">■</span> Sentier multifonctionnel (5m)	1 525m <sup>2</sup>
<i>Déneigé</i>	
<span style="color: purple;">■</span> Sentier de l'étang (4m)	1 580m <sup>2</sup>
<i>Déneigé</i>	
<span style="color: blue;">■</span> Sentier principal (3 m)	1 116m <sup>2</sup>
<i>Déneigé</i>	
<span style="color: yellow;">■</span> Sentier de service (3 m)	2 513m <sup>2</sup>
<i>Déneigé</i>	

##### Sentiers en poussières de pierre

<span style="color: green;">■</span> Sentier secondaire (1,8m)	2 285m <sup>2</sup>
--	---------------------

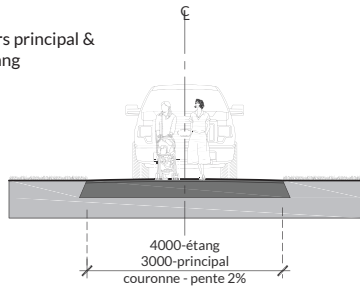
■ Accueil proposé (voir page 12)

● Mesure d'apaisement



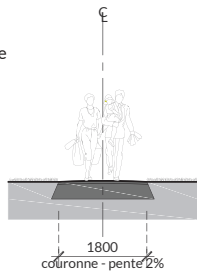
1

Sentiers principal & de l'étang



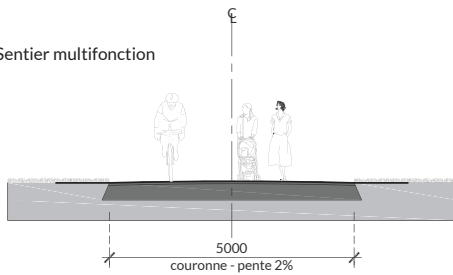
2

Sentier secondaire



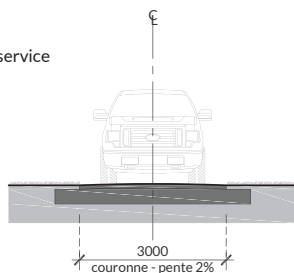
3

Sentier multifonction



4

Sentier de service



1:100 0.5 1 2 4m

## Critères d'aménagement

1. Réduire au minimum les espaces asphaltés et réaliser les sentiers en poussières de pierre, tout en prenant en considération les enjeux de durabilité et d'entretien;
2. Réhabiliter et hiérarchiser les sentiers afin formaliser certain chemin de désir et d'amener les usagers à cheminer au travers des différentes parties du parc (étang, butte/clairière, aires de jeux) et permettre la découverte de ses particularités paysagères;
3. Aménager seulement un sentier cyclable nord/sud implanter avec une distinction claire des typologies de circulation qui induit la clarté du tracé ainsi que l'orientation et la sécurité;
4. Conserver et «resurfacier» les sentiers de services.



1. Mesure d'apaisement  
<https://crossroadsdecopave.com>
2. Parc Lafontaine, Montréal  
<https://www.pinterest.ca/pin/430586414369238261/>
3. Hinge Park, Vancouver  
crédit photo : B3



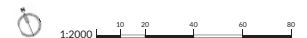
### 3.3 Les entrées



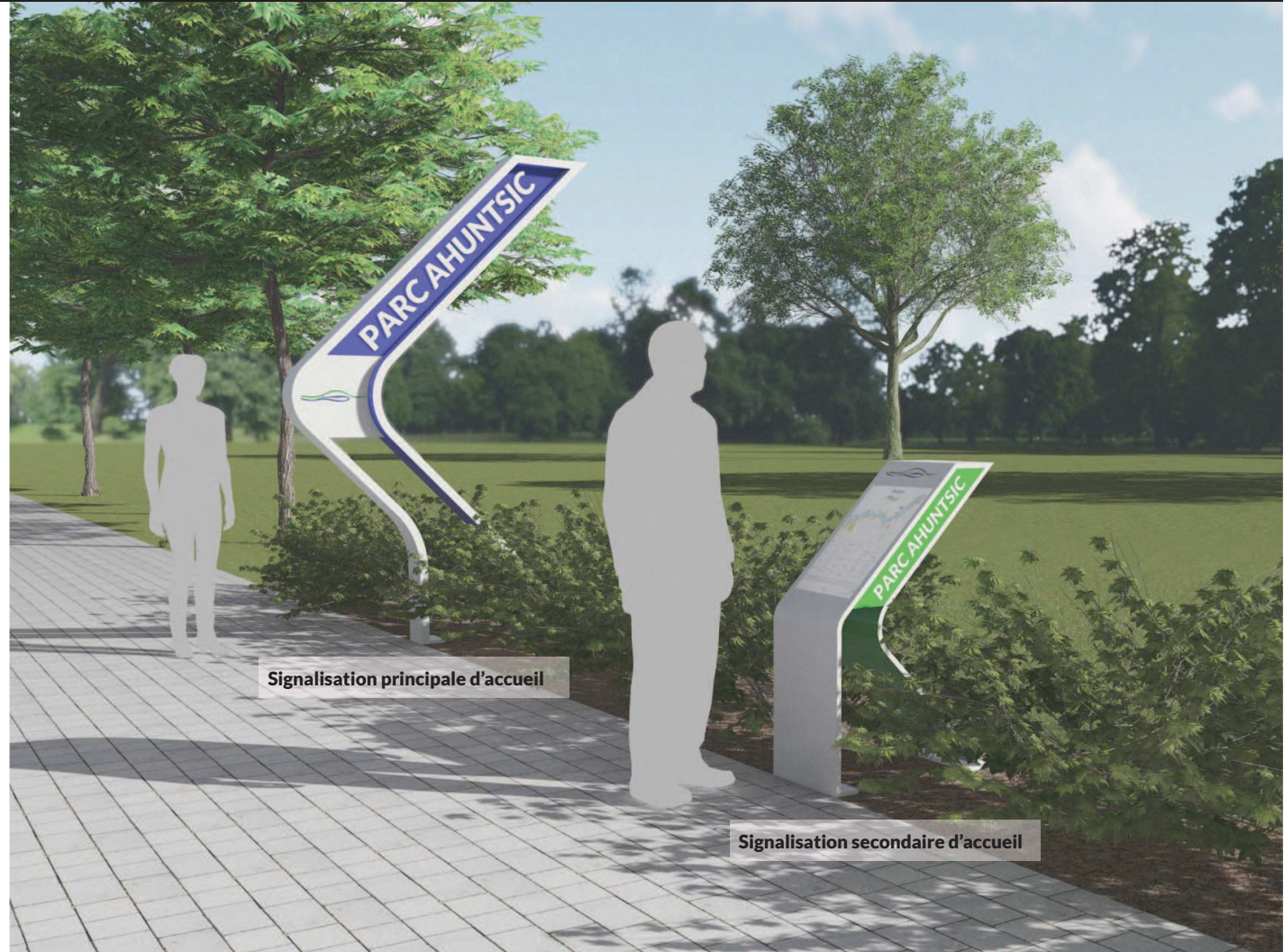
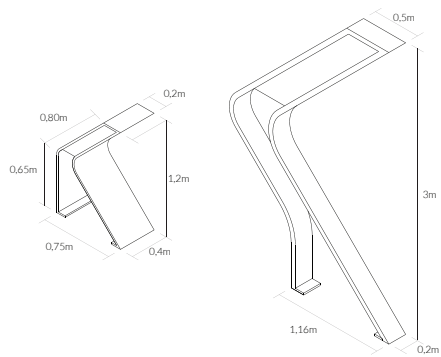
#### LÉGENDE

- ▭ Entrée principale
- ▭ Entrée secondaire
- ▭ Entrée tertiaire
- ▭ Entrée de service
- ▭ Sentier
- ▴ \* Entrée avec seuil

Entrée	Superficie
1. Station de métro Henri-Bourassa	1359 m <sup>2</sup>
2. Lajeunesse et Prieur	633 m <sup>2</sup>
3. Saint-Hubert et Prieur	50 m <sup>2</sup>
4. Saint-Hubert et Fleury	303 m <sup>2</sup>
5. Lajeunesse et Fleury	953 m <sup>2</sup>
6. Fleury et Millen	658 m <sup>2</sup>
7. Saint-Hubert et Henri-Bourassa	185 m <sup>2</sup>
8. Fleury et Durham	40 m <sup>2</sup>
9. Fleury et Basile-Routhier	12 m <sup>2</sup>
10. Terrain de baseball	N/D
11. Chalet du parc	N/D

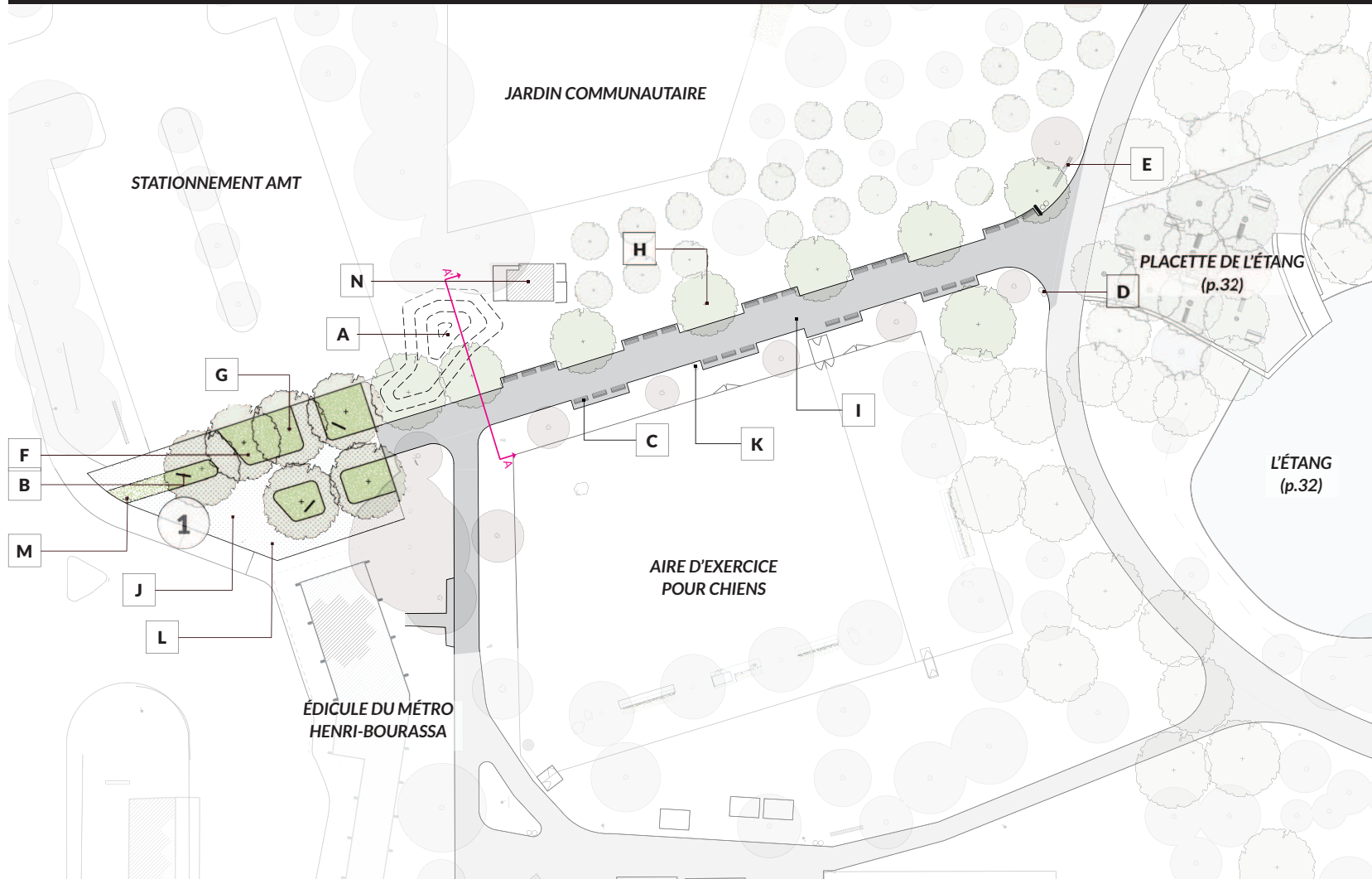


## Signalétique proposée



# 1. Entrée principale – Station de métro Henri-Bourassa

Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50



## LÉGENDE

- A. Butte gazonnée (haut. 2m approx.), profilée avec matériel d'excavation récupéré
- B. Signalisation principale d'accueil type
- C. Banc en plastique recyclé relocalisé
- D. Nouveau panier à rebuts et recyclage type
- E. Nouveau support à vélo type
- F. Lit de plantation (vivaces et arbustes)
- G. Arbre feuillu proposé
- H. Arbre transplanté
- I. Sentier de l'étang (4 m)
- J. Seuil d'entrée en pavés de béton préfabriqué

## Éléments existants

- K. Lampadaires de parc
- L. Enseigne AMT
- M. Lampadaire de rue
- N. Chambre mécanique

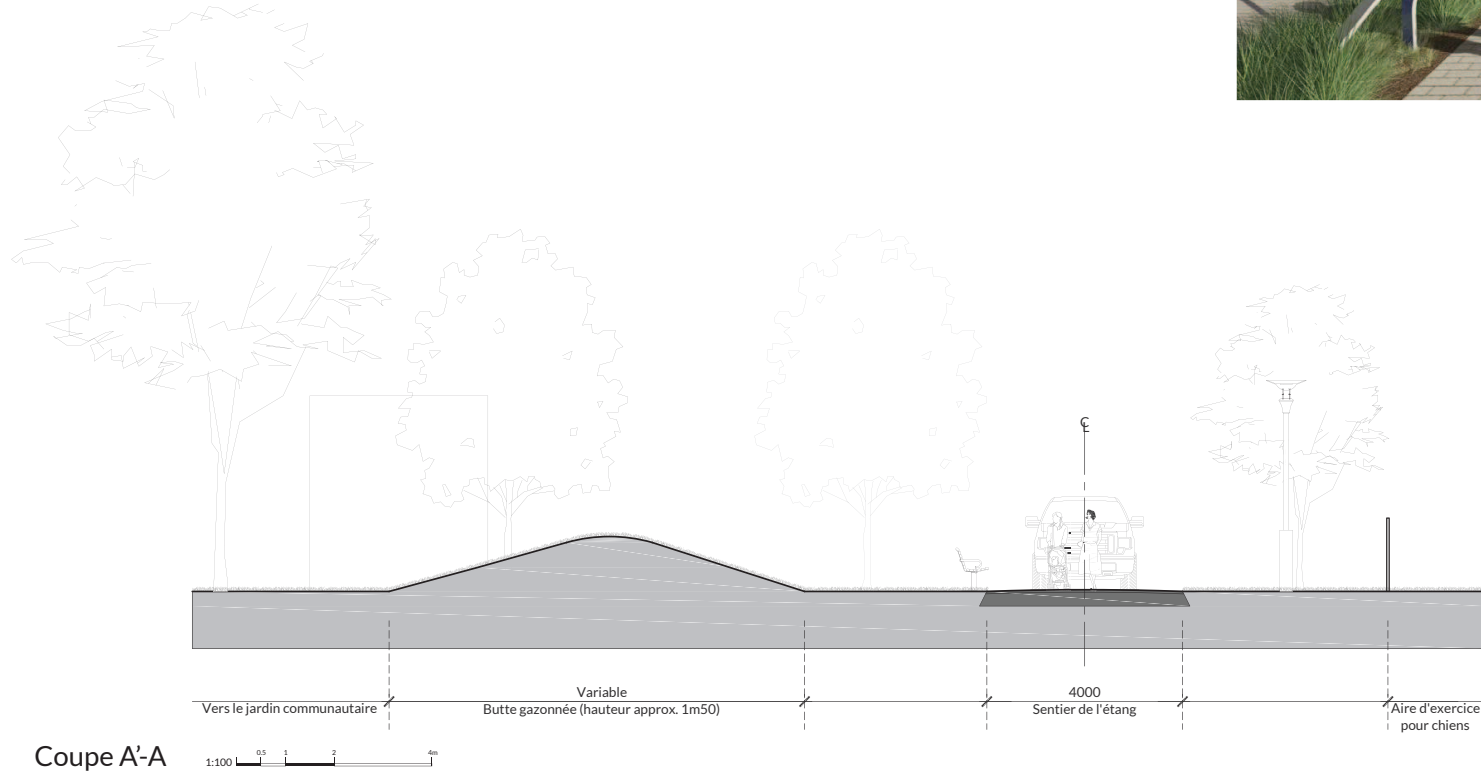


## Critères d'aménagement

1. Connecter ce nœud de circulation, agissant comme seuil d'accueil, avec un espace reliant l'étang et le sentier principal;
2. Poursuivre le gabarit de la « promenade Millen » et l'axe visuel qui mène à l'étang : axe piéton avec encadrement par le mobilier, lampadaires de parc et intégration des alignements d'arbres;
3. Uniformiser le revêtement de sol jusqu'en bordure du boulevard Henri-Bourassa;
4. Marquer l'entrée par la signalisation principale d'accueil.



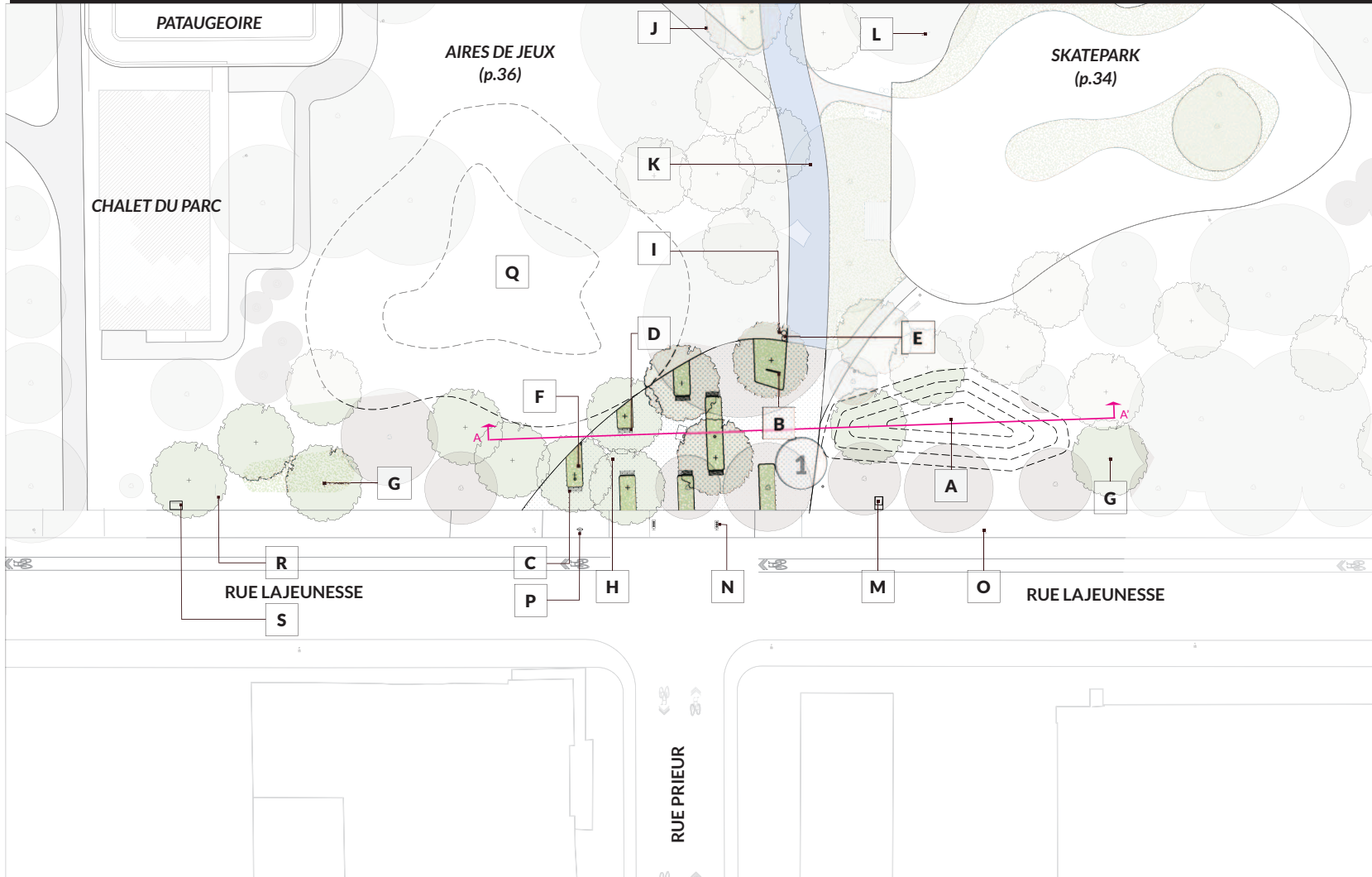
Perspective de l'aménagement proposé



Coupe A'-A

## 2. Entrée principale – Prieur/Lajeunesse

Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50



### LÉGENDE

- A. Butte gazonnée (haut. 1m50 approx.), profilée avec matériel d'excavation récupéré
- B. Signalisation principale d'accueil type (voir p.13)
- C. Nouveau banc en plastique recyclé type
- D. Banc en plastique recyclé relocalisé
- E. Nouveau panier à rebuts et recyclage type
- F. Lit de plantation (vivaces et arbustes)
- G. Arbre feuillu proposé
- H. Seuil d'entrée en pavés de béton préfabriqué
- I. Nouveau lampadaire de parc type
- J. Sentier secondaire (voir p. 10)
- K. Sentier multifonction (voir p. 10)

### Éléments existants

- L. Lampadaires de parc
- M. Cabine téléphonique
- N. Feu de circulation
- O. Lampadaire de rue
- P. Borne-fontaine
- Q. Talus
- R. Potence et enseigne de parc
- S. Panneau «Parcours Gouin»



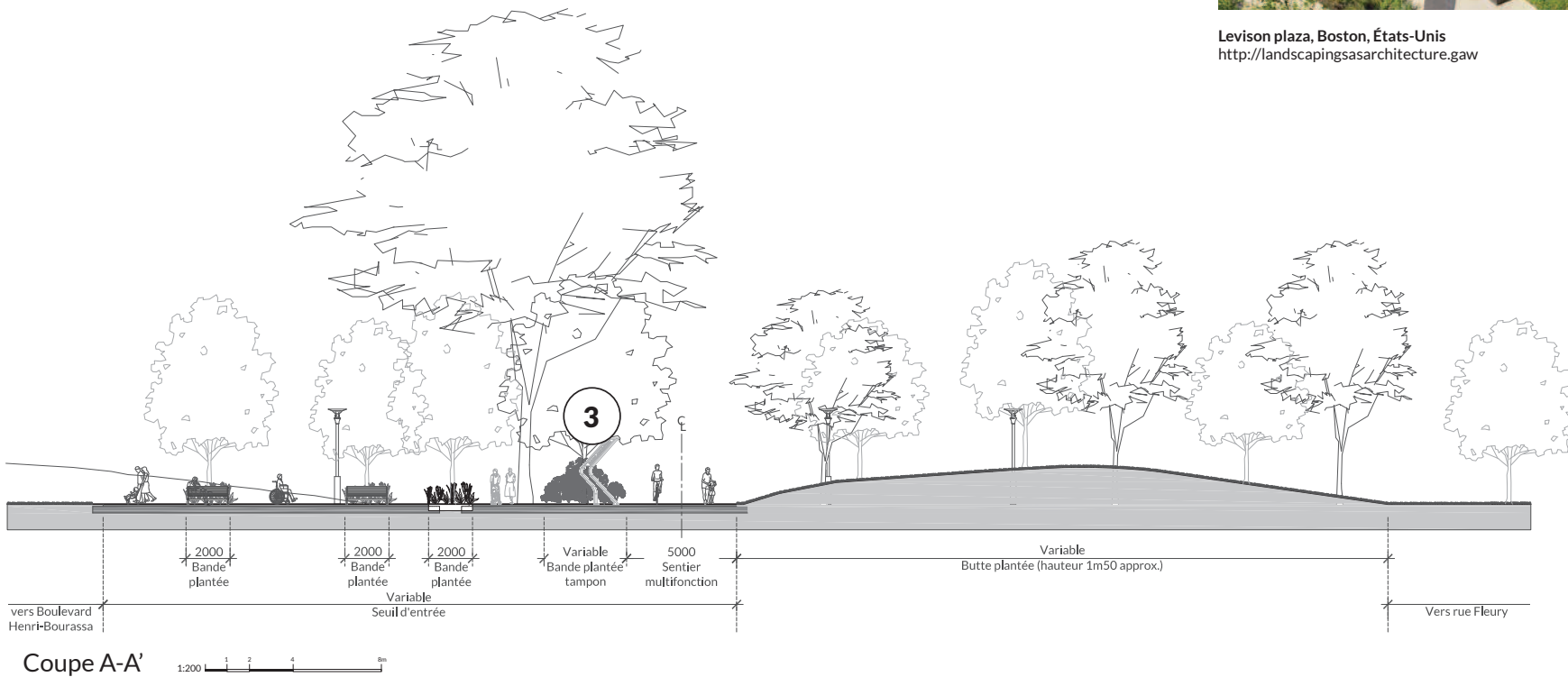


## Critères d'aménagement

1. Aménager un espace connecté à la rue, au sentier multifonction, à la piste cyclable, aux aires de jeux et au « skatepark » ;
2. Encadrer l'axe de circulation piétonne avec le mobilier existant, appareils d'éclairage et intégration de plantations et alignements d'arbres ;
3. Marquer l'entrée par la signalisation principale d'accueil.

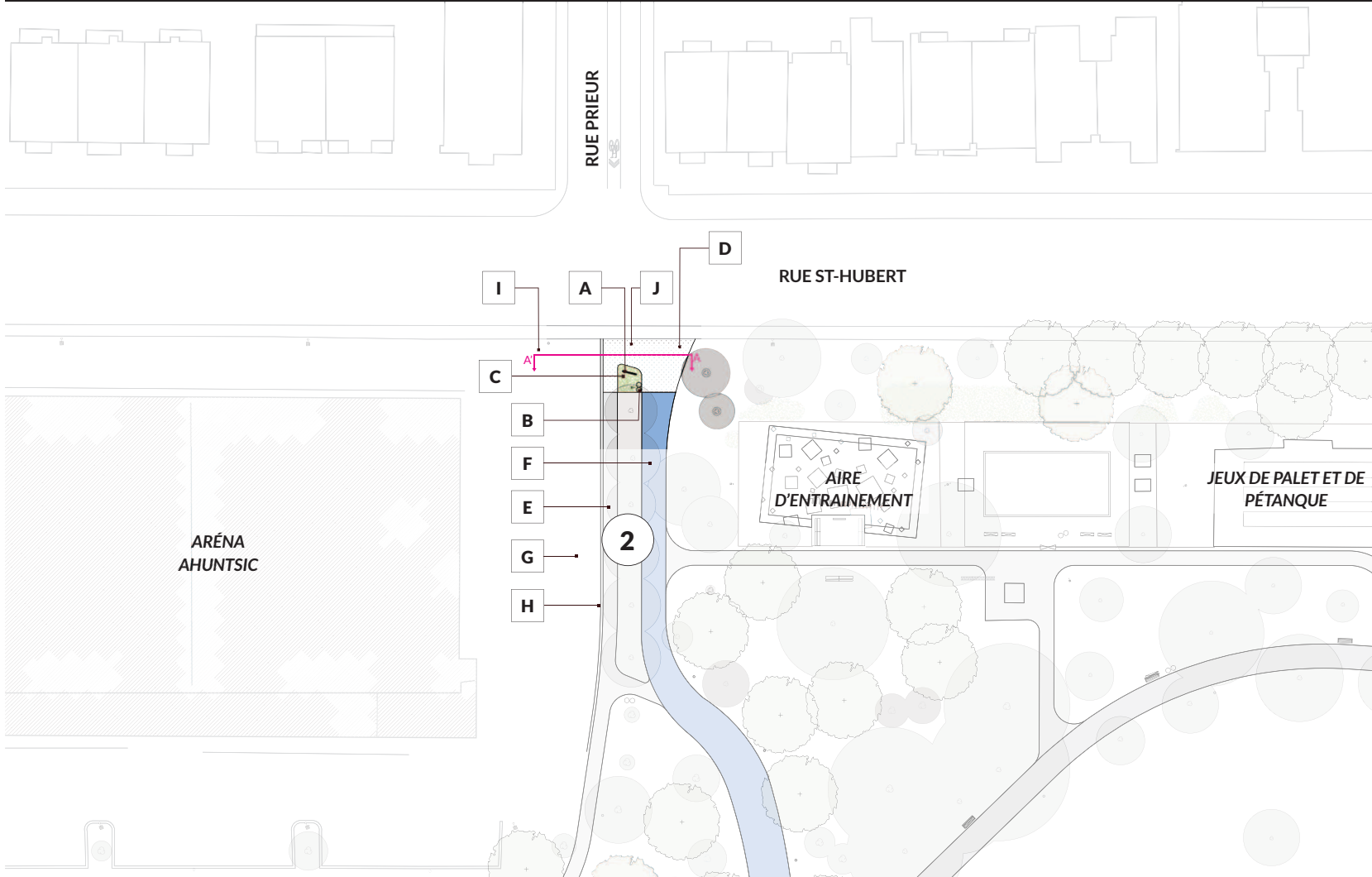


Levison plaza, Boston, États-Unis  
<http://landscapingsasarchitecture.gaw>



### 3. Entrée principale – Prieur/Saint-Hubert

Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50



#### LÉGENDE

- A. Signalisation principale d'accueil type (voir p.13)
- B. Nouveau panier à rebuts et recyclage type
- C. Lit de plantation (vivaces et arbustes)
- D. Seuil d'entrée en pavés de béton préfabriqué
- E. Sentier secondaire
- F. Sentier multifonction (voir p. 10)
- G. Sentier de service (accès aréna), nouveau tracé
- H. Bordure de béton coulé
- I. Lampadaire de rue avec feu de circulation relocalisé

Éléments existants

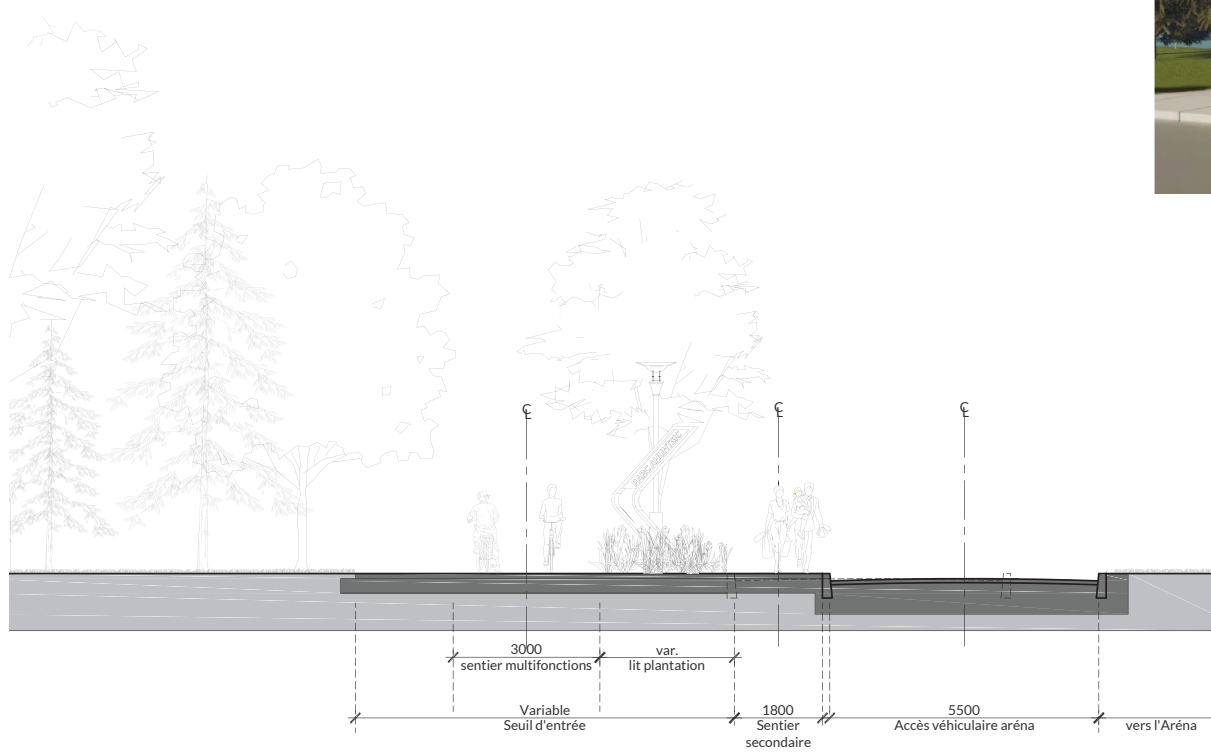
- J. Feu de circulation

## Critères d'aménagement

1. Étendre le traitement du sol jusqu'au trottoir;
2. Aménager une bande de protection/tampon entre le sentier cyclable et le sentier secondaire (piéton);
3. Marquer l'entrée par la signalisation principale d'accueil;



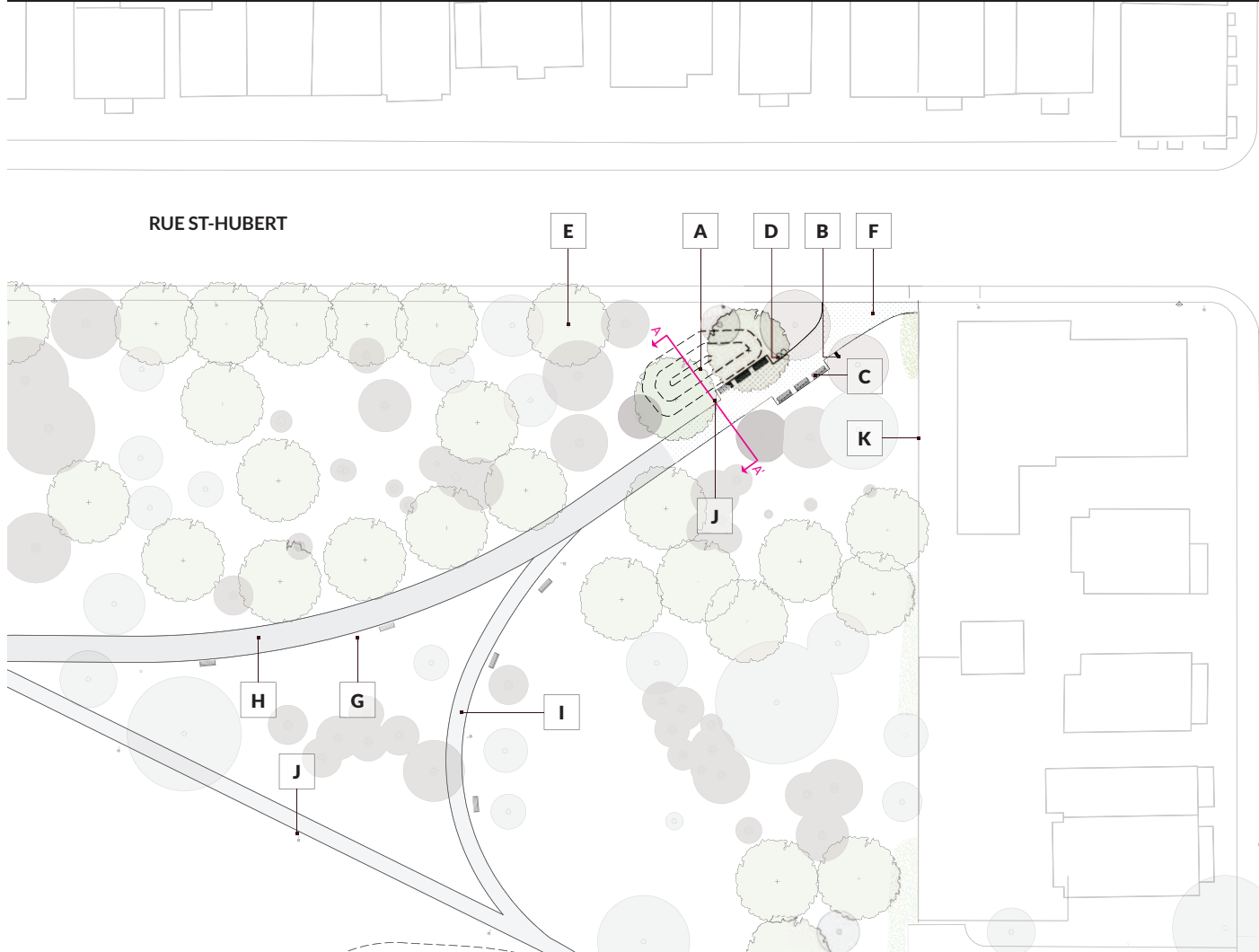
Perspective de l'aménagement proposé



Coupe A-A' 1:100

## 4. Entrée secondaire – Fleury/Saint-Hubert

Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50



### LÉGENDE

- A. Butte gazonnée (haut. 1m approx.), profilée avec matériel d'excavation récupéré
- B. Signalisation secondaire d'accueil type (voir p.13)
- C. Nouveau banc en plastique recyclé type
- D. Nouveau panier à rebuts et recyclage type
- E. Arbre feuillu proposé
- F. Seuil d'entrée en pavés de béton préfabriqué
- G. Lampadaire de parc relocalisé
- H. Sentier principal (3m) (voir p. 10)
- I. Sentier secondaire (voir p. 10)

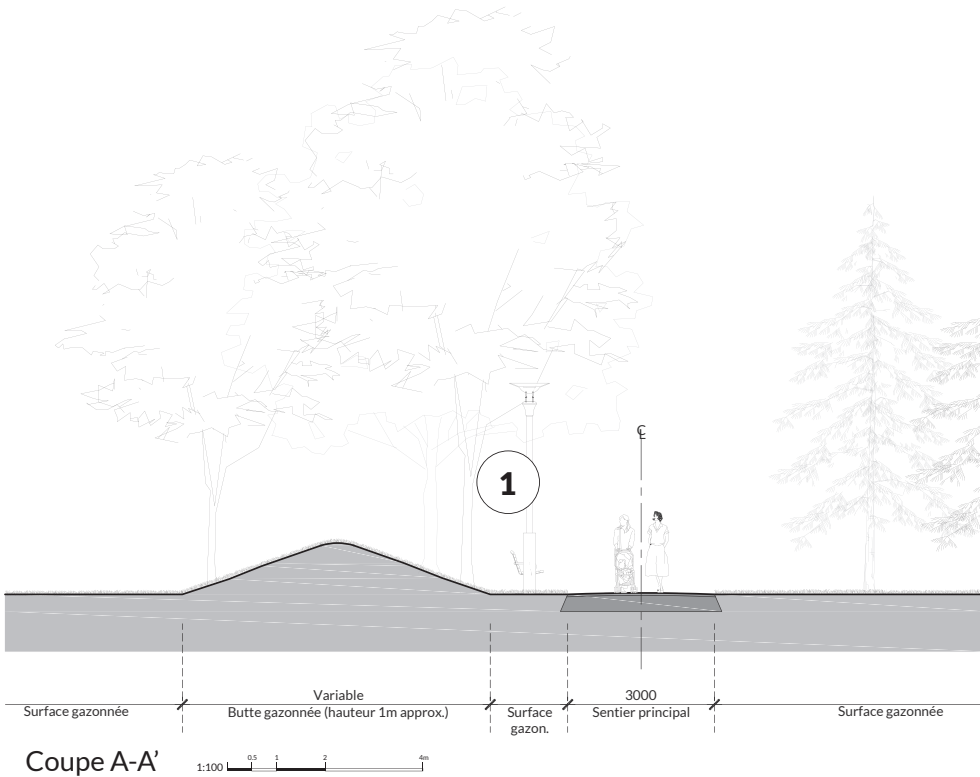
### Éléments existants

- J. Lampadaires de parc
- K. Clôture à mailles de chaîne



## Critères d'aménagement

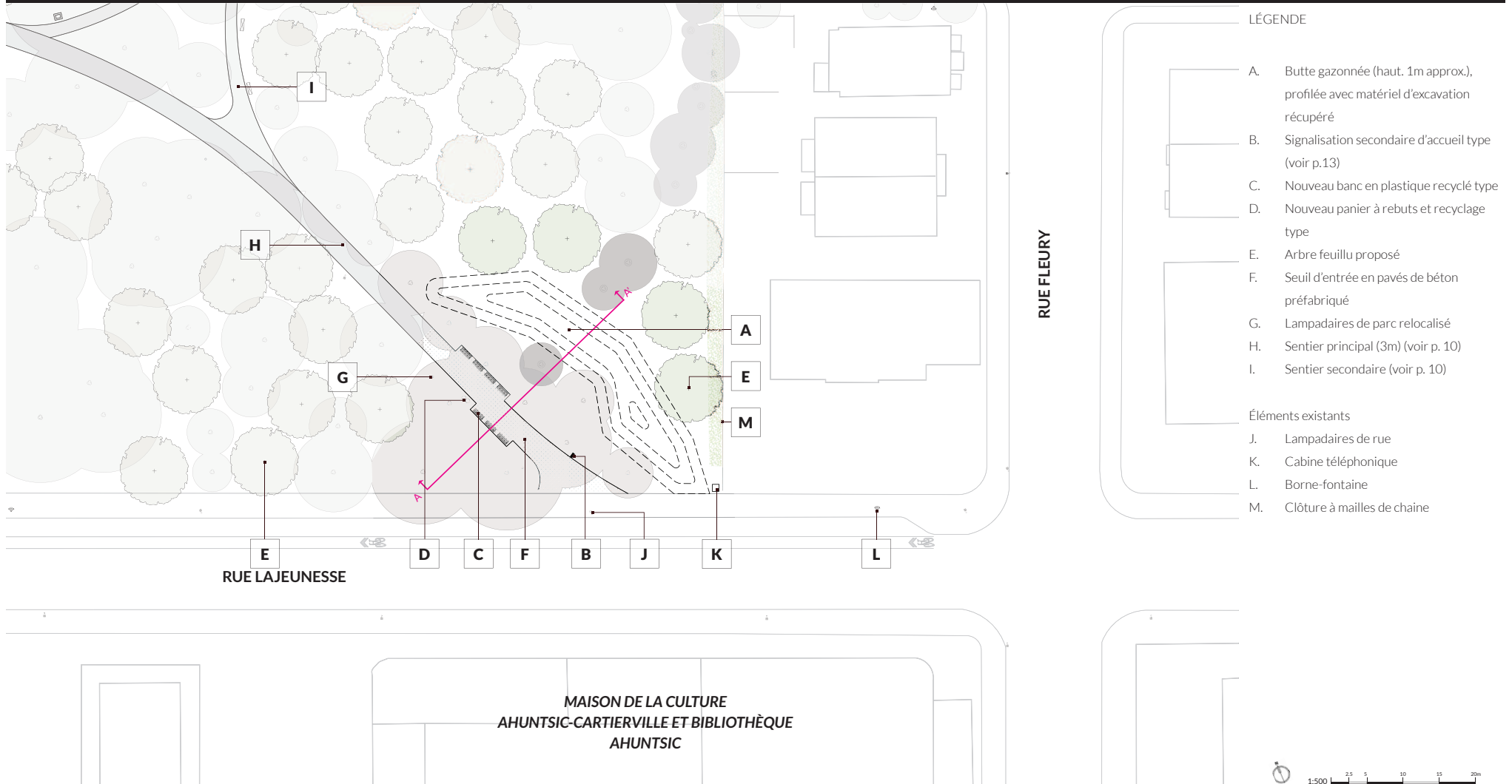
1. Encadrer le sentier principal avec le mobilier existant, les appareils d'éclairage et avec l'intégration d'alignements d'arbres;
2. Installer une surface de pavés de béton préfabriqué afin de marquer les seuils d'entrées;
3. Marquer l'entrée par la signalisation d'accueil secondaire.



Parc Laurier, Montréal  
<https://www.pinterest.ca>

## 5. Entrée secondaire – Fleury/Lajeunesse

Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50

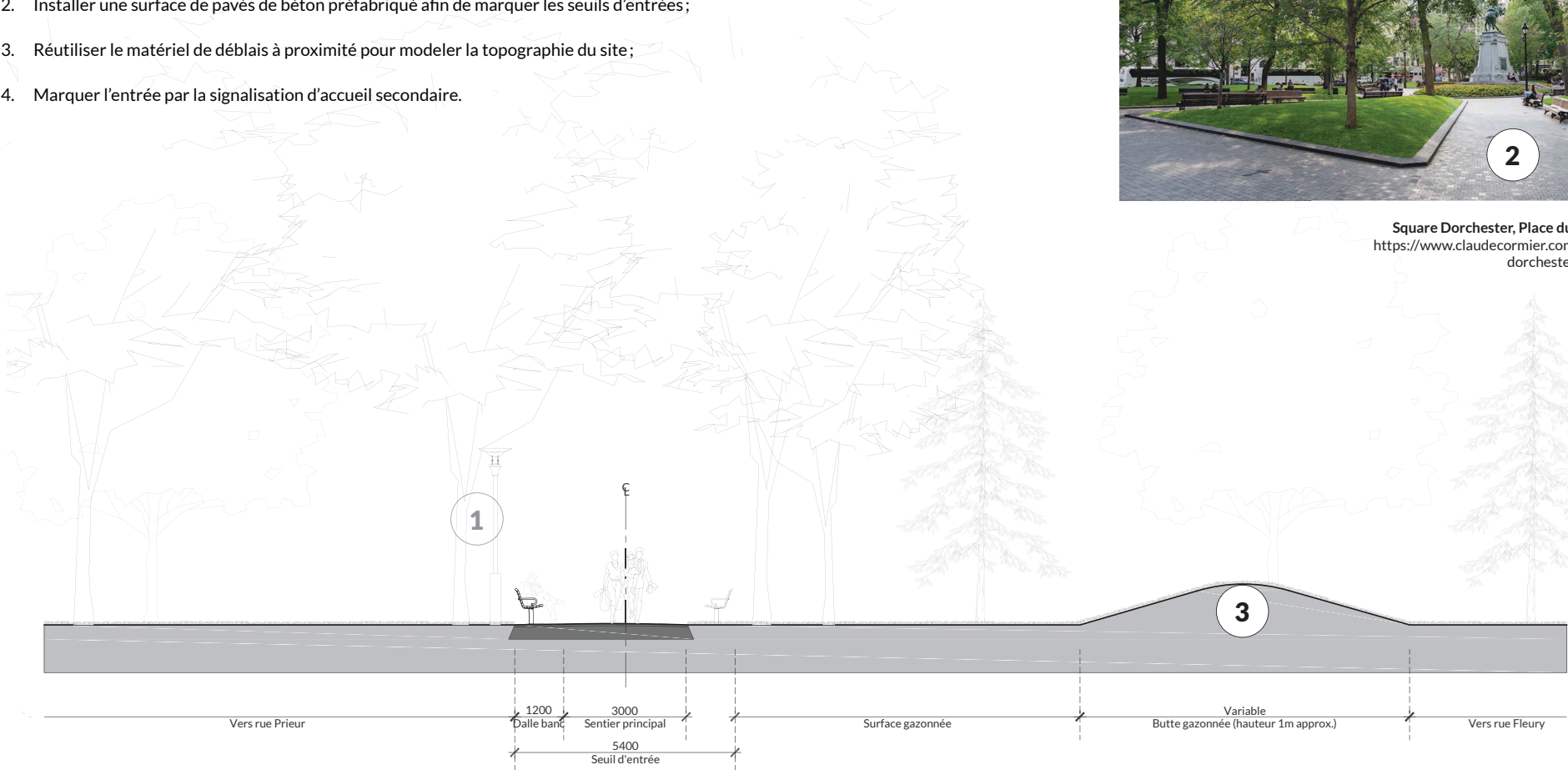


## Critères d'aménagement

1. Encadrer le sentier principal avec le mobilier existant, les appareils d'éclairage et avec l'intégration d'alignements d'arbres;
2. Installer une surface de pavés de béton préfabriqué afin de marquer les seuils d'entrées;
3. Réutiliser le matériel de déblais à proximité pour modeler la topographie du site;
4. Marquer l'entrée par la signalisation d'accueil secondaire.



Square Dorchester, Place du Canada, Montréal  
<https://www.claudecormier.com/en/projet/square-dorchester-place-du-canada/>



Coupe A-A' 1:100

## 6. Entrée tertiaire – Fleury/Millen

Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50



### LÉGENDE

- A. Gazon en plaque
- B. Signalisation secondaire d'accueil type (voir p.13)
- C. Lit de plantation (vivaces et arbustes)
- D. Arbre feuillu proposé
- E. Seuil d'entrée en pavés de béton préfabriqué
- F. Sentier secondaire (voir p. 10)

### Éléments existants

- G. Lampadaires de parc
- H. Lampadaire de rue
- I. Massif arbustif
- J. Clôture à mailles de chaîne
- K. Arrêt d'autobus





## Critères d'aménagement

1. Étendre le traitement du sol jusqu'au trottoir côté sud de la rue Fleury pour marquer la traverse piétonne.

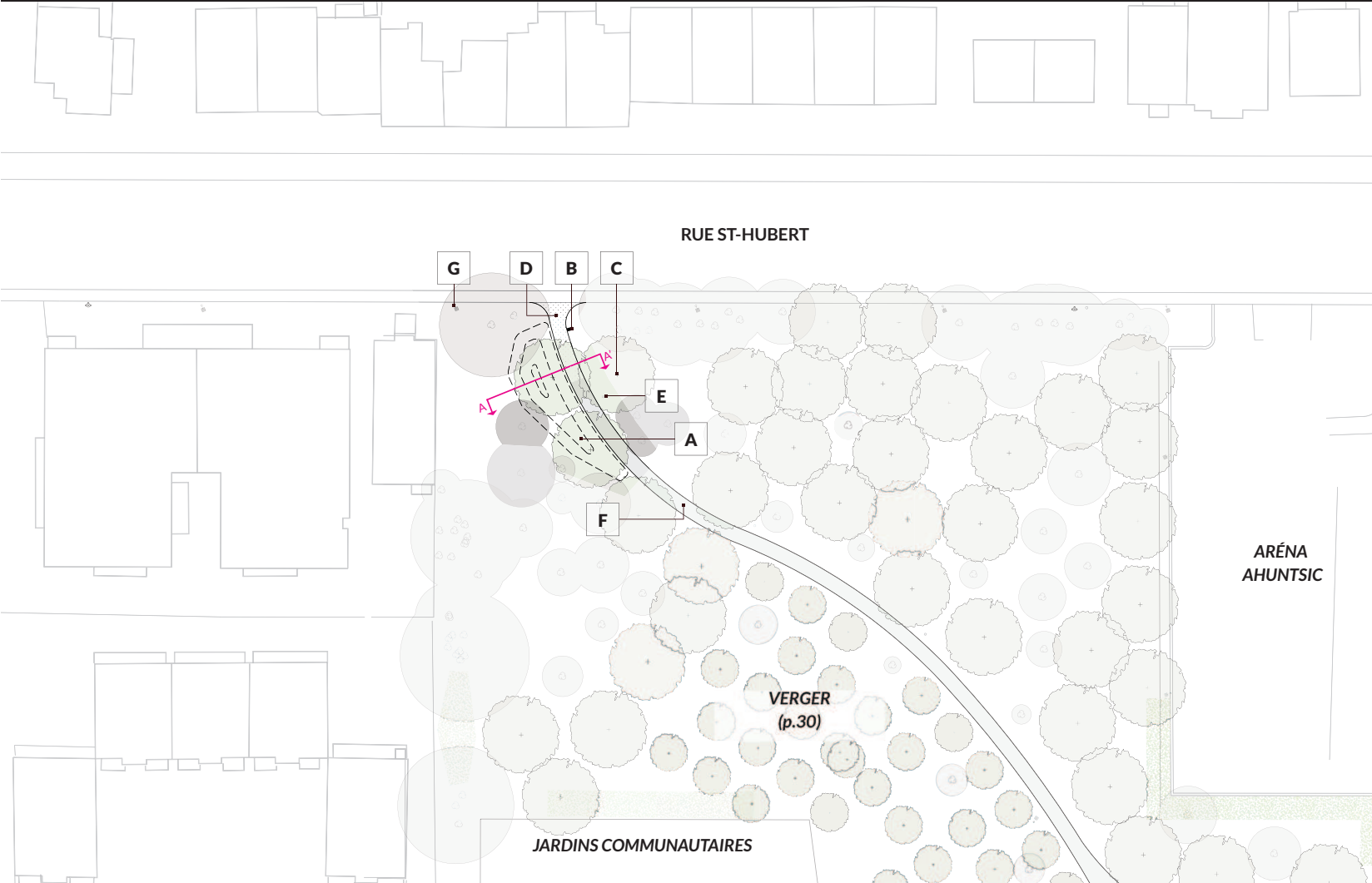


Image de l'existant  
B3



## 7. Entrée tertiaire – Henri-Bourassa/Saint-Hubert

Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50



### LÉGENDE

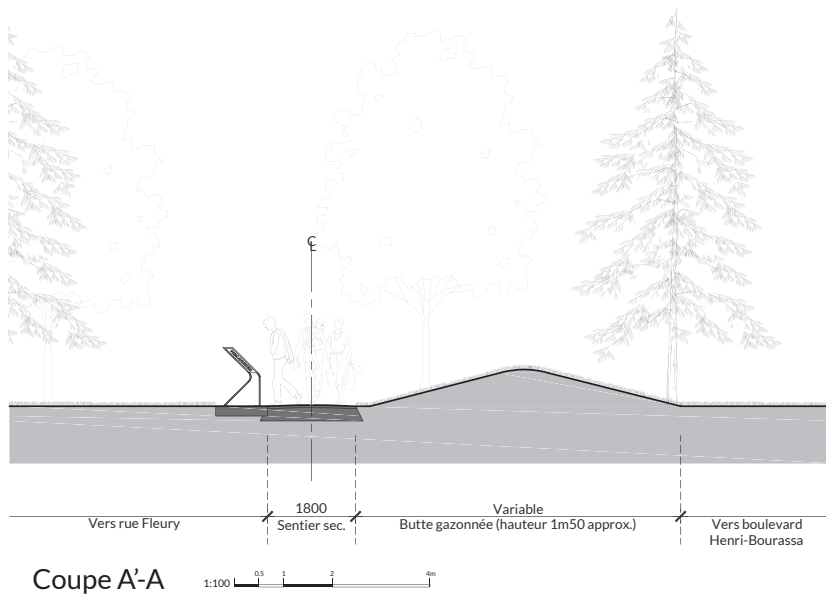
- A. Butte gazonnée (haut. 1m approx.), profilée avec matériel d'excavation récupéré
- B. Signalisation secondaire d'accueil type (voir p.13)
- C. Arbre feuillu proposé
- D. Seuil d'entrée en pavés de béton préfabriqué
- E. Lampadaires de parc relocalisé
- F. Sentier secondaire (voir p. 10)

### Éléments existants

- G. Lampadaires de parc

## Critères d'aménagement

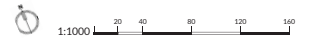
1. Déplacer l'entrée sur le chemin de désir.



Coupe A'-A 1:100



Image aérienne

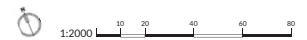


## Entrées tertiaires – 8. Fleury/Durham et 9. Fleury/Basile-Routhier



### LÉGENDE

- Accès tertiaires
- ▭ Sentiers
- ▬ Sentier multifonction



## Critères d'aménagement

### Fleury/Durham

1. Ouvrir les vues et l'espace vers le parc sur la largeur de la rue Durham (entretien et élagage).



### Fleury/Basile-Routhier

1. Ouvrir les vues et l'espace vers le parc sur la largeur de la rue Basile-Routhier(entretien et élagage);
2. Installer un revêtement de sol uniforme sur toute la largeur de la rue Basile-Routhier.



### 3.4 La canopée



#### LÉGENDE

##### Conditions existantes

- Arbres feuillus
- Arbres conifères
- Massifs de vivaces
- Massifs arbustifs

##### Végétation à enlever

- Frênes identifiés à enlever par l'arrondissement\* 98 u.
- Massif de plantes envahissantes nuisibles 530 m<sup>2</sup>

\* Fichier de référence: Impression JMap frene parc ahuntsic.pdf

